



Luxembourg, le 29 juin 2010

PL 6065

(Dépôt: Marc Spautz)

1

MOTION

La Chambre des Députés

Vu la valeur des hauts fourneaux A et B de Belval en leur qualité de témoins du passé glorieux de la sidérurgie des XIXe et XXe siècles au Luxembourg ;

Vu l'urgence de procéder aux travaux de sécurisation et de stabilisation des hauts fourneaux A et B de Belval ;

Vu la vocation du Centre National de la Culture Industrielle (CNCI) de valoriser le site des hauts fourneaux de Belval et de devenir un centre fédérateur à rayonnement national et transfrontalier ;

Vu l'impact de l'actuelle situation financière-économique sur les finances de l'Etat luxembourgeois et la nécessité qui en résulte de réaliser des économies de grande envergure ;

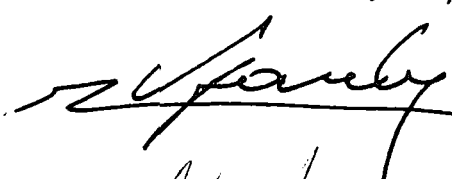
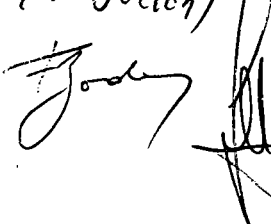
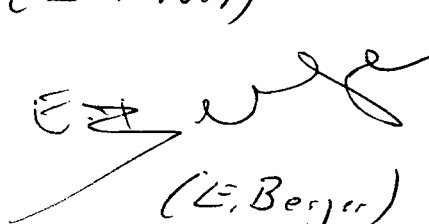
Vu la décision du Ministère du Développement durable et des Infrastructures, du Ministère de la Culture ainsi que de la Commission du Développement durable et des Infrastructures de scinder le projet de loi N° 6065 en deux et de donner une priorité aux travaux de restauration des hauts fourneaux ;

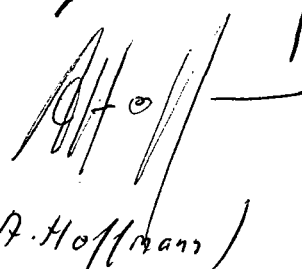
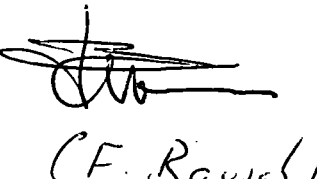
invite le Gouvernement à

Réaliser dans les meilleurs délais la restauration des hauts fourneaux ;

Reporter la réalisation du CNCI sans l'abandonner et de prévoir sa réalisation dès que la situation financière de l'Etat le permettra ;

Elaborer et poursuivre un concept pour le CNCI en étroite collaboration avec la Commission de la Culture.

 (M. Spautz) (F. Bodon) (C.L. Nutsch)
 (A. Hoffman) (F. Bausch)
 (E. Berger)